

Sortie découvertes VTT

Au départ du complexe sportif Marcel BEC

RÈGLEMENT DE L'ACTIVITE

Participation : Les 6 sorties sont ouvertes gratuitement :

- Aux adultes
- Aux enfants de plus de 12 ans avec l'autorisation parentale
- Aux enfants âgés de plus de 8 ans et de moins de 12 ans, accompagnés.

Engagement : Chaque participant doit remplir et signer une feuille d'inscription avant le départ de la sortie.

Santé : Chaque participant doit présenter un certificat médical ne présentant pas de contre-indication à la pratique du VTT.

Assurances : Il incombe aux participants de s'assurer personnellement (responsabilité civile).

Participation : chaque participant s'engage à se présenter en début de séance à l'accompagnateur et à participer à l'intégralité de la sortie.

L'entraîneur peut être amené à refuser des personnes en retard pour des raisons d'organisation.

Chaque participant s'engage à venir avec un vélo en parfait état de fonctionnement.

Chaque participant devra impérativement être équipé d'un casque.

Prêt possible de vélo enfant sur demande.

Droit à l'image : Tout participant autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de ces sorties et ce, pour une durée illimitée (à des fins non commerciales).

Informatique et Liberté : Conformément à la loi « informatique et liberté » du 06/01/78, les participants disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de modification et de suppression de données personnelles les concernant, en faisant une demande par écrit au service des sports de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

Sauf opposition écrite de la part des participants, ces informations pourront être communiquées aux sociétés partenaires.